



VOUS AVEZ PARFOIS UN PEU DE TEMPS LIBRE ?
VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ?
DEVENEZ VOLONTAIRE DE LA RESERVE COMMUNALE
DE SECURITE CIVILE

Appel aux volontaires !

Notre commune est soumise à différents risques naturels et technologiques tels que les phénomènes météorologiques, inondations, mouvements de terrain, incendies, matières dangereuses....

Afin de pouvoir optimiser la réponse communale en cas de nécessité et faire face à un évènement, la municipalité a décidé de créer une réserve communale de sécurité civile, permettant au maire de mobiliser des moyens humains complémentaires pour renforcer les services municipaux.

Qu'est-ce qu'une réserve communale de sécurité civile ?

La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et aider à gérer les risques majeurs sur le territoire de la commune.

Elle est complémentaire du plan communal de sauvegarde (document planifiant l'organisation et la gestion de crise, à l'échelle de la commune).

Elle constitue également un instrument de mobilisation civique et de responsabilisation du citoyen, de valorisation et de développement de solidarité locale.

A partir de quel âge peut-on être volontaire ?

Que vous soyez étudiant, actif, retraité... la réserve communale de sécurité civile est ouverte à toute personne ayant 16 ans révolus.

Quelles compétences sont demandées ?

Aucune compétence spécifique n'est demandée.

L'intérêt étant de constituer un vivier de compétences ou de savoir-faire qui peut s'avérer très utile en cas de besoin.

Chacun peut apporter son expérience, son vécu, sa volonté d'aider, quel que soit son métier.

Pour quels types de missions ?

Chaque bénévole pourra, selon sa disponibilité, participer aux missions diverses pouvant consister, par exemples ; au soutien et assistance à la population en cas de sinistre, à l'évacuation préventive et la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence, à la fermeture de voies de circulation, à la mise en place d'un périmètre de sécurité, à effectuer des patrouilles de surveillance des massifs, au guidage des secours, aux recensements de personnes et de moyens, à l'information et à la sensibilisation de la population sur les risques majeurs (alerte, conduite à tenir face à un risque, points de regroupement)...

Serais-je formé ?

Une formation aux premiers secours, aux situations d'exception, à l'incendie et au soutien psychologique sera dispensée aux bénévoles intégrant la réserve communale de sécurité civile.

Comment se porter volontaire ?

Nous contacter par e-mail à : rcsc.vailhauques@gmail.com

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous accompagner sur une prochaine patrouille de surveillance des massifs, vous permettant aussi de découvrir nos superbes sentiers et points de vue sur les hauteurs de notre belle commune.